

Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 22 février 2013
--

Présents :

Christian BOSQUET, Annik HUGON, Nathalie RODRIGUES, Jean-François GUILBERT, Serge CAMPANA, Alain RIVIER, Eric BERNARD, Martine LE COZANNET, Serge VILLARD.

Absents excusés : Jérôme DIMEGLIO absent excusé pouvoir à Christian BOSQUET, Jean-Luc PRAT absent excusé.

Ordre du jour :

1. Délibération pour adopter les nouveaux statuts du SDE
 2. Délibération convention ATESAT
 3. Participation école musique et danse
 4. Rythmes scolaires rentrée 2013
 5. Travaux
 6. Divers : délibération paiement inscription à l'examen du code de la route
-

1) Délibération pour adopter les nouveaux statuts du SDE

Les statuts du SDE sont modifiés afin de pouvoir augmenter le nombre de délégués et de mettre à jour les communes adhérentes à la compétence facultative ME pour les économies d'énergie.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

2) Délibération convention ATESAT

Le Conseil Général nous propose comme chaque année une convention afin de bénéficier de leur assistance pour l'ensemble des travaux de voiries y compris les ouvrages d'art. La cotisation est de 152.20€ pour la commune avec l'ensemble des missions facultatives.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

3) Participation école musique et danse

L'école de musique départementale regroupe 158 communes pour 1730 élèves et 115 salariés. Nous avons 4 élèves inscrits habitant la commune. Nous pouvons avoir des prestations gratuites lors de manifestations ou festivités comme lors de l'inauguration de la salle « le Préau ».

Le prix de revient d'un élève par an est de 1800 €, le financement pour les familles s'étage de 70 € à 500 € en fonction des revenus, les communes et le département assumant le financement complémentaire.

Un nouveau calcul de la répartition des cotisations communales entraîne une augmentation très importante de notre quote-part. Cette répartition est plus équitable pour les grandes communes qui assumaient une grande partie du financement.

Il est proposé d'augmenter notre cotisation qui passera de 400 € en 2012 à 1615 € en 2013.
La proposition est approuvée à l'unanimité. Cette augmentation n'est supportable pour notre commune qu'une année, en 2014 l'augmentation de notre cotisation ne pourra être supérieur à 5%.

4) Rythmes scolaires rentrée 2013

Lors du Conseil d'Ecole, les délégués des parents d'élève ont annoncé qu'il n'était pas favorable à la modification du rythme scolaire. Pour la commune, nous aurions la possibilité d'élargir les plages horaires de la garderie, nous ne sommes par contre pas en capacité de proposer des activités périscolaires.

Dans ces conditions nous proposons de ne pas modifier les horaires pour la rentrée scolaire 2013.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Une demande de dérogation sera faite auprès de l'inspection académique.

5) Travaux

Après la pose de lambris au plafond, les enduits ont été faits dans le local « brocante », le local sera à nouveau très prochainement disponible pour l'activité commerciale.

Les travaux vont reprendre ensuite au lavoir.

Les travaux sur l'éclairage public vont démarrer afin d'installer les nouveaux points d'éclairage.

6) Divers :

Une personne a fait en 2012 90 heures de travaux d'intérêts publics pour la commune. Nous avons décidé de payer à cette personne l'inscription à l'examen du code de la route. Nous avons reçu dernièrement l'inscription de cette personne à une auto-école de la région, nous proposons de payer l'inscription soit un montant de 330 €.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal est fixé le vendredi 15/03/ 2013 à 20h30.

La matinée de travaux prévue le 23 février a été reportée au 9 mars pour les membres volontaires du conseil municipal pour l'aménagement du parking à l'aire de pique nique.